



CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°9 • 03-11-2011

AQUA DOMITIA : UN APPORT AU DÉVELOPPEMENT NÉCESSAIRE DE L'IRRIGATION DANS L'AUDE

Dans toutes les zones agricoles de notre département, de nombreux projets locaux d'irrigation voient le jour. En 2011, 18 projets territoriaux ont été recensés dans le département de l'Aude.

Tous ne sont pas directement reliés à la zone d'Aqua Domitia mais l'apport de ressources nouvelles en amont permettra une meilleure gestion des ressources (ou réserves) locales. Même si dans le cas de la vigne la consommation d'eau reste très faible par rapport à d'autres cultures et surtout aux besoins des populations, l'objectif est l'usage maîtrisé de la ressource en eau, qui devra montrer aussi sa rentabilité, du fait des investissements sur les exploitations et du coût annuel d'utilisation.



CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE

La Chambre d'agriculture est à la fois établissement consulaire et entreprise de services.

Président : Guy Giva

Coordonnées :
Chambre d'Agriculture
de l'Aude
Z.A. de Sautès à Trèbes
11878 Carcassonne Cedex 9
Tél. 04.68.11.79.79
<http://www.aude.chambagri.fr/>
services.generaux@aude.chambagri.fr

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES VIGNERONS DE L'AUDE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES VIGNERONS DE L'AUDE

Le Syndicat Départemental des Vignerons de l'Aude regroupe des vignerons qui vinifient soit en cave coopérative soit en cave particulière.

Président : Philippe Vergnes

Coordonnées :
Syndicat Départemental des
Vignerons de l'Aude
Maison des vignerons
ZAC Bonne Source BP 40527
11105 NARBONNE CEDEX
Tél. 04.68.90.22.28
mh.forest@vignerons.com



VIGNERONS COOPÉRATEURS AUDOIS

La Fédération des Caves Coopératives est un syndicat professionnel qui regroupe les 48 caves coopératives de l'AUDE et leurs unions commerciales.

Président : Michel Servage

Coordonnées :
Fédération des Caves
Coopératives de l'Aude
Maison des vignerons
ZAC Bonne Source BP 40527
11105 NARBONNE CEDEX
Tél : 04.68.90.22.22
p.oriol@vignerons.com



VIGNERON INDÉPENDANT

La Fédération des Vignerons Indépendants est un organisme syndical de défense et de promotion du métier de vigneron indépendant.

Président : Jean-Marie Fabre

Coordonnées :
Fédération des Vignerons
Indépendants de l'Aude
Palais du Vin - BP 624
11106 NARBONNE Cedex
Tél. 04.68.41.47.20
servicetechnique11@wanadoo.fr

DU PONT DU GARD À AQUA DOMITIA, LA MÊME VOLONTÉ.

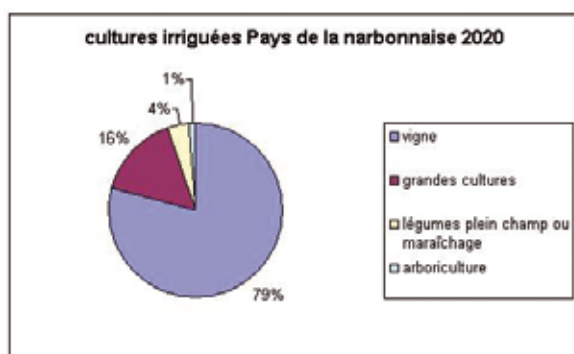
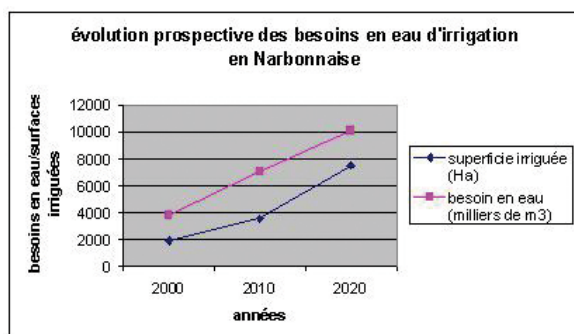
L'Aqueduc du Pont du Gard (Province romaine de la Narbonnaise, 1^{er} siècle après J.C.) en témoigne : l'eau est une clé de la civilisation méditerranéenne.

Avec le changement climatique, les sécheresses déjà vécues ne sont qu'un début... pour l'agriculture méditerranéenne l'accès à l'eau n'est pas un luxe : c'est une des conditions de survie.

UN CONSTAT : DEPUIS 2000, AUGMENTATION DES SURFACES IRRIGUÉES, DE NOUVEAUX BESOINS RECENSÉS

L'étude "diagnostic des ressources, usages, besoins agricoles dans le Pays de la Narbonnaise" réalisée par la Chambre d'agriculture de l'Aude en 2010 fait apparaître une importante augmentation des besoins en eau.

Dans un futur proche cette augmentation, assurée de façon sécurisée (stockage hors période d'étiage, retenues, récupération d'eaux traitées de station d'épuration...) et gérée par l'Union des ASA Hydrauliques de l'Est Audois sera confirmée du fait de l'émergence de nombreux projets.



Malgré l'amélioration des réseaux, il faudra importer de l'eau grâce à Aqua Domitia, afin de préserver la ressource en eaux superficielles sur le bassin versant de l'Aude. Cela préservera ainsi la ressource en eau profonde en évitant l'implantation de forages.

Au delà du Pays de la Narbonnaise, de nombreux projets à court terme ont été répertoriés en 2011 sur tout le

département par la Chambre d'Agriculture de l'Aude. La plupart sont des projets d'extension ou de création de périmètres irrigués, en lien avec des projets économiques viticoles, mais aussi sur des cultures de diversification.



La majeure partie de ces projets est envisagée sans attendre l'arrivée d'Aqua Domitia.

ELÉMENTS TECHNIQUES SUR L'IRRIGATION DE LA VIGNE



La viticulture audoise se caractérise par une grande mixité de cépages et de types de vins, avec ou sans Indication Géographique de Provenance, élaborés sur des territoires aux contraintes multiples et aux objectifs de valorisation différents.

Ces dernières années, les aléas climatiques ont rendu la production très fluctuante, en qualité comme en quantité.

L'irrigation est une solution à ces fluctuations, en compensant la baisse de pluviométrie, elle permet de garantir un niveau qualitatif optimum, ainsi qu'une production économiquement rentable quelles que soient l'implantation du vignoble et les stratégies commerciales envisagées.

Concernant l'irrigation des vignes à raisin de cuve, la mise en œuvre de techniques raisonnées, permet une efficacité maximale avec une utilisation minimale de l'eau.

UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ASSOULI

Depuis 2006, l'irrigation des vignes à raisin de cuve est autorisée sous conditions.

COMMENT APPORTER DE L'EAU AUX VIGNES ?

Les techniques d'irrigation ont beaucoup évolué : sont encore pratiqués localement des apports gravitaires traditionnels ; des techniques d'aspersion par matériel fixe ou mobile permettent de mieux homogénéiser l'arrosage

et des apports d'eau localisés d'en améliorer l'efficacité. Ces apports localisés, au goutte-à-goutte, sont aujourd'hui privilégiés au travers d'arrosages modérés fortement économes en eau.

RAISONNEMENT DE L'IRRIGATION EN FONCTION DE LA PARCELLE ET DES OBJECTIFS DE PRODUCTION

L'efficacité d'une irrigation dépend du mode d'apport d'eau et des caractéristiques de la parcelle.

Texture et profondeur du sol sont les facteurs principaux influant sur la qualité des arrosages.

PILOTER LES IRRIGATIONS : QUESTIONS ET OUTILS

Le raisonnement des arrosages dépend des objectifs de production.

3 questions se posent :

- quand commencer ?
- quelle quantité apporter ?
- quand renouveler les apports ?

Pour y répondre, il faut :

- connaître le sol (texture, profondeur)
- connaître les données climatiques du secteur (pluviométrie, ETP)
- maîtriser les indicateurs de l'état hydrique : sol (tensiomètres) ou vignes (potentiel hydrique foliaire de base).

Le conseil à l'irrigation doit se baser sur l'association de plusieurs indicateurs.

STRATÉGIES D'IRRIGATION : FRÉQUENCES, QUANTITÉS D'EAU, OBJECTIFS DE PRODUCTION

Lorsqu'un ou plusieurs indicateurs atteignent un seuil critique, si la météo ne prévoit pas de pluies, le viticulteur peut déclencher le 1^{er} arrosage.

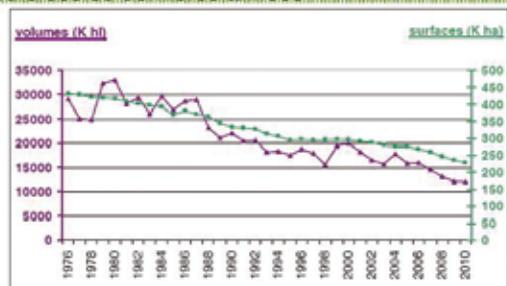
En cas de pluie, les arrosages quotidiens (goutte à goutte) sont suspendus pendant une période qui dépend de la quantité de pluie.

Le calendrier d'apports varie selon les années, les parcelles, les objectifs de production. Il peut aller des 1^{ères} semaines de juillet jusqu'à la mi-août. Les apports moyens sont de 30 à 80 mm (300 à 800 m³/Ha/an) en goutte à goutte.

Exceptionnellement, des apports de 100 mm peuvent être conseillés.

Ces apports modérés font de la vigne une culture irriguée à consommation d'eau très modeste, si on la compare à d'autres cultures voire à d'autres usages (piscines, golfs).

Évolution des surfaces et volumes en LR au cours des 35 dernières années



L'IRRIGATION, UN ENJEU DE RENTABILITÉ ET DE COMPÉTITIVITÉ

La région et le département s'étaient orientés dans les années 80-90 vers des segments de production qualitatifs en installant un matériel végétal (clones et porte-greffes) moins productif et plus qualitatif quels que soient les segments : vins de table au profil aromatique, vins de pays avec leur spécificité aromatique correspondant aux attentes du consommateur ou AOC alliant concentration et expression des terroirs.

Pour garantir la plus grande rentabilité à ces productions dans le marché mondial, et afin d'être compétitif vis-à-vis des autres pays producteurs, il faut pouvoir garantir à notre production un même niveau de qualité et de rendement et assurer la stabilité de la production.

Les dernières années ont démontré la vulnérabilité qualitative et quantitative de notre vignoble à la sécheresse. La bonne gestion de l'eau et donc de l'irrigation est une des conditions de la pérennité et du développement des vignobles et donc de la survie économique de la viticulture audoise.

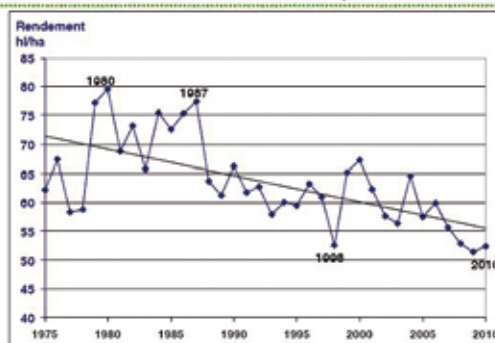
La réflexion engagée vers l'usage maîtrisé d'une ressource en eau doit être adossée à une réflexion économique afin d'en assurer la rentabilité du fait des investissements sur les exploitations et de son coût d'utilisation.

LA VIGNE EST UNE SOURCE D'EMPLOIS ESSENTIELLE POUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES.

Elle occupe un nombre élevé d'exploitants agricoles et leur famille, avec 26 000 déclarants de récolte, 12 000 salariés dans les exploitations, les entreprises vigneron indépendant et les coopératives, et les nombreux emplois induits en amont et en aval, évalués à 4 emplois créés pour un emploi viticole. C'est la principale activité économique régionale, déployée dans toutes les zones rurales, non délocalisable.

Elle contribue ainsi fortement à l'activité touristique, par l'entretien des paysages, mais aussi par le développement de l'oenotourisme, l'accueil dans les caveaux de vente, et participe au maintien du patrimoine historique et culturel occitan.

Evolution des rendements en LR depuis 1975



AQUA DOMITIA DOIT RÉPONDRE EN PARTIE À DES BESOINS CROISSANTS DE PRÉLÈVEMENT D'EAU TOUT EN PROTÉGANT L'ENVIRONNEMENT

Les ressources actuelles (fleuves côtiers, nappes souterraines) ne permettent plus de répondre aux besoins croissants de prélèvement d'eau. La maîtrise et la réduction prioritaires des consommations d'eau ne seront pas suffisantes face à l'accroissement prévisible de population.

En privilégiant l'utilisation d'eau brute de la conduite Aqua Domitia pour des projets de territoire multi-usages (arrosage espaces verts, stades, pour les collectivités territoriales et irrigation pour l'activité agricole) le projet

permet de préserver l'eau souterraine pour assurer l'alimentation en eau potable.

Aqua Domitia représente un prélèvement de moins de 2/1000^{èmes} du débit moyen du Rhône à son embouchure. Pour une incidence minimale sur le fleuve Rhône, l'eau prélevée va se substituer aux prélèvements sur les fleuves côtiers (Orb, Aude ...) et nappes souterraines et permettra de soulager des milieux aquatiques aujourd'hui fragilisés.

Cette ressource complémentaire permettra aux territoires desservis d'atteindre le bon état quantitatif et qualitatif des masses d'eaux, exigé par la Directive Cadre de l'Eau.

Dans l'attente des résultats de l'étude "volumes prélevables" sur le bassin versant de l'Aude, une grande partie du territoire audois a été classée en août 2010 en Zone de Répartition des Eaux pour prévenir un déficit quantitatif de la ressource (ZRE Aude Médiane).

CONCLUSION



AQUA DOMITIA CONTRIBUE AU MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ AGRICOLE QUI FAÇONNE LES PAYSAGES, PROTÈGE DES INCENDIES ET PERMET LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La vigne depuis des siècles est la principale activité génératrice d'emplois et de richesses, elle maille le territoire du Languedoc-Roussillon, façonne les paysages sans lesquels le tourisme n'aurait pu se développer.

Aujourd'hui, pour faire face au stress hydrique lié au changement climatique, et compte tenu des nécessaires diversifications variétales réalisées pour adapter l'offre de vin à la demande, le maintien de l'activité viticole en Languedoc-Roussillon, sa pérennité et son développement futur sont conditionnés à l'accès à l'eau.

Le vignoble occupe aujourd'hui sur les 3 départements de l'Aude, du Gard et de l'Hérault plus de 50% de la SAU (surface agricole utile).

Les cultures de diversification, qui peuvent être une opportunité pour les exploitants souhaitant compléter leurs revenus, exigent également un apport d'eau.

L'expérience a montré que la vigne tout comme l'olivier jouent un rôle de coupe-feux naturels garants de la protection des populations.

Si ces 5 dernières années 20% des surfaces viticoles ont disparu, il nous appartient d'enrayer cette tendance en permettant au vignoble encore en place d'être à l'avenir compétitif. L'eau accessible par le plus grand nombre et utilisée de manière raisonnée sera la garante de cette compétitivité pour les générations futures, quels que soient les objectifs de production mis en œuvre.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"

CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier

Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85

Mail : contact@debatpublic-aquadomitia.org • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

